

10

Partie dix

CONSTATATIONS DÉTAILLÉES GROUPLICATION

10.1

Description de l'entreprise

M. Brault et son épouse, Joane Archambault, ont lancé Groupaction Marketing Inc. (« Groupaction ») en 1982.

Les principales entreprises actives du groupe étaient les suivantes :

- a) Groupaction Marketing - principale société de publicité et de marketing;
- b) Alléluia Design (« Alléluia ») - société spécialisée dans le domaine de la conception artistique et du graphisme.

En novembre 1997, Groupaction Nouveaux Médias (« Groupaction ») a été constituée en société. Elle devait travailler dans le domaine des médias interactifs et des sites Internet.

L'annexe 21 du présent rapport donne davantage de détails sur la nature de ces transactions.

Comme on peut le constater à cette annexe, les montants payés à 9004-8612 Québec Inc. et à Investissement Alain Renaud étaient destinés à rémunérer ce dernier pour ses services de lobbying et son travail pour le compte du Parti Libéral du Canada. En outre, comme le précise aussi l'annexe 21, Jean Brault a déclaré avoir effectué un certain nombre de paiements ou de contributions en liquide au Parti Libéral du Canada (section Québec) par l'intermédiaire d'Alain Renaud, de Benoît Corbeil, de Jacques Corriveau et(ou) de Giuseppe (Joe) Morselli. Nous avons remarqué dans la comptabilité de Groupaction, comme nous l'indiquons à l'annexe 22, qu'un certain nombre de chèques totalisant 406 514 \$ ont pu permettre à Jean Brault de retirer du liquide.

Contributions au Parti Québécois - 21 000 \$

Nous avons retrouvé 21 000 \$ de paiements effectués par des employés de Groupaction (sept de 3 000 \$ chacun). Dans leur témoignage à la Commission, Jean Brault et Bernard Michaud ont indiqué qu'il s'agissait de paiements de contrepartie pour des sommes de 3 000 \$ versées au Parti Québécois par des employés.

10.7.3 Paiements à M. Guité et à Oro Communications

Groupaction a versé 127 731 \$ à Oro Communications entre octobre 1999 et février 2002 (pièce P-375, p. 40). D'après les documents justificatifs, ces paiements correspondent à des services de M. Guité pour son travail relativement à des achats potentiels, auprès des acheteurs de Groupaction.

De plus, Société Immobilière Alexsim Inc., contrôlée par Jean Brault, a versé 25 000 \$ à M. Guité le 19 avril 2001 (pièce C-299, p. 39).

M. Brault a aussi payé 35 000 \$ à M. Guité pour l'achat d'une voiture.